

## Officier expert défense extérieure contre l'incendie



### Synthèse de l'offre

<b>Employeur :</b>	SDIS de Côte d'Or 22 D boulevard Winston Churchill 21062DIJON
<b>Grade :</b>	Lieutenant de 2nde classe de SPP
<b>Référence :</b>	O021200600054889
<b>Date de dépôt de l'offre :</b>	01/08/2020
<b>Type d'emploi :</b>	Emploi permanent
<b>Temps de travail :</b>	Complet
<b>Durée :</b>	35h00
<b>Nombre de postes :</b>	1
<b>Poste à pourvoir le :</b>	01/10/2020
<b>Date limite de candidature :</b>	30/09/2020
<b>Service d'affectation :</b>	Prévision

### Lieu de travail :

<b>Lieu de travail :</b>	22 D boulevard Winston Churchill 21062 DIJON
--------------------------	---

### Détails de l'offre

<b>Grade(s) :</b>	Lieutenant de 2nde classe de SPP Lieutenant hors classe de SPP
<b>Famille de métier :</b>	Incendie et secours
<b>Métier(s) :</b>	Autre

#### Descriptif de l'emploi :

Le SDIS recrute un officier expert « défense extérieure contre l'incendie » au sein du service prévision. Poste à pourvoir 1er octobre 2020. Peuvent faire acte de candidature les officiers du grade de lieutenant de 2ème classe à lieutenant hors classe. Recrutement par voie statutaire : lauréat de concours, mutation, détachement, mobilité inter fonction publique, intégration fonctionnaire SPV, inscrit sur liste d'aptitude ou pouvant y prétendre. Poste à temps complet situé à la direction départementale. Service mixte SHR/ activité opérationnelle. Placé sous l'autorité directe du chef du service prévision

#### Profil demandé :

Profil :

- autonomie, anticipation et esprit d'initiative (sous l'autorité du chef de service),
- disponibilité,
- motivation et faculté d'adaptation,
- qualité relationnelle et sens du travail en équipe.

**Formations :**

- maîtrise des outils informatiques (administratifs et opérationnels),
- formation PRV1 appréciée.

**Mission :**

**Missions fonctionnelles :**

- mettre en œuvre le règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie (RDDECI),
- conseiller l'ensemble des acteurs concernés, internes et externes au SDIS sur les problématiques liées à la DECI,
- encadrer le rôle de l'agent de maîtrise du service prévision dans la gestion des points d'eau incendie en collaboration des sociétés gestionnaire de l'eau potable,
- assurer le déploiement, puis l'administration, en collaboration avec le GSIC du futur logiciel de gestion des points d'eau incendie,
- assurer la formation sur l'utilisation de ce nouveau logiciel au profit des sapeurs pompiers référents et des acteurs externes ( Mairie, Communauté de Communes...),
- coordonner les reconnaissances opérationnelles des points d'eau incendie (PEI) avec les groupements territoriaux et les centres d'incendie et de secours,
- mise à jour de la couverture opérationnelle des points d'eau incendie en lien avec le GSIC,
- étudier les permis d'aménager, permis de construire, carte communale et plan local d'urbanisme au titre de l'accessibilité des engins de secours et de la DECI,
- assurer les missions déléguées des autres officiers experts au sein du service prévision.
- assurer la veille réglementaire dans le domaine de la DECI.
- conseiller le COS et le CODIS en matière de DECI.
- assurer la formation des sapeurs-pompiers en matières de DECI.

**Missions opérationnelles :**

- participer aux tours de chef de groupe / officier de garde et d'officier CODIS,
- assurer, en fonction des qualifications détenues dans les spécialités correspondantes, des astreintes d'officier risques technologiques.

**Contact et informations complémentaires :** Rémunérations et avantages : Rémunération statutaire, régime indemnitaire (IFTS), titres restaurants, complémentaire santé optionnelle (participation du SDIS), COS, RTT. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez prendre l'attache du capitaine Jérémy Ruat, chef du service prévision, au 03 80 112 645 Les candidatures (lettre de motivation et curriculum-vitae détaillé) devront être adressées, sous couvert du responsable hiérarchique (candidature interne), au plus tard le 30 septembre 2020 à Monsieur le président du SDIS de la Côte-d'Or 22D boulevard Winston Churchill CS 16 209 21 062 Dijon cedex

**Téléphone collectivité :** 03 80 11 26 00

**Travailleurs handicapés :**

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.